

Informations sur la sécurité du produit

Armoires de rangement de sécurité de type 90 asecos S-CLASSIC-90, portes à charnières, L 1196 x P 616 x H 1298 mm

Fabricant/Personne de contact : asecos GmbH, Weiherfeldsiedlung 16-18, 63584 Gründau, Deutschland

e-Mail : info@asecos.com

Merci de bien consulter les caractéristiques techniques des articles !

Numéros d'article : 462378, 462377, 462376, 462375

Instructions de sécurité:

- Risque d'asphyxie dû à un stockage inapproprié de substances toxiques.
- L'armoire doit être sécurisée par une serrure à cylindre profilée appropriée afin d'empêcher tout accès non autorisé.
- Veillez à ce que l'armoire soit bien ventilée lorsque vous stockez des liquides inflammables.
- Vérifiez régulièrement l'état du système d'évacuation d'air afin de garantir un échange d'air efficace et de minimiser les risques d'explosion en utilisant des systèmes d'évacuation d'air techniques.
- Utilisez l'armoire de sécurité conformément aux instructions de sécurité et aux contrôles ponctuels du fabricant.
- Avertissement : utiliser l'armoire de sécurité uniquement pour le stockage de produits chimiques toxiques et dangereux.
- En cas d'utilisation non conforme, le dispositif d'arrêt de porte peut tomber en panne.
- Effectuer une inspection régulière pour vérifier l'intégrité des portes et des verrous.
- Attention : Respecter les consignes de sécurité figurant sur l'emballage du produit chimique et porter un équipement de protection approprié.
- Tenez compte de la résistance au feu de l'armoire, celle-ci est résistante au feu F90.
- Assurer une manipulation sûre des produits chimiques toxiques et agressifs
- Prendre des précautions particulières lors du stockage de liquides inflammables des catégories SGH 1 à 3.
- Ne stocker les substances dangereuses pour l'eau des GHS 1-4 qu'en respectant les mesures de sécurité.
- L'armoire est conçue exclusivement pour l'intérieur et ne doit pas être utilisée à l'extérieur.
- Toujours garder les portes battantes fermées afin d'éviter les dommages et les accidents.
- Envisager des équipements de sécurité supplémentaires tels que des systèmes d'alarme et de surveillance.
- n'autoriser l'accès qu'aux personnes autorisées et vérifier régulièrement que le lieu de stockage respecte les consignes de sécurité